

Luxembourg, le 28 juillet 2020

Objet : Projet de règlement grand-ducal¹ déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique, la zone « *Widdebierg-Hierden* » sise sur les territoires des communes de Flaxweiler et de Betzdorf. (5540GKA)

*Saisine : Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
(10 juin 2020)*

Avis de la Chambre de Commerce

Le projet de règlement grand-ducal sous avis a pour objet de déclarer la zone « *Widdebierg-Hierden* » située sur les territoires des communes de Flaxweiler et de Betzdorf en tant que zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique.

Le projet de règlement grand-ducal sous avis trouve sa base légale dans la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles qui prévoit la création de zones protégées d'intérêt national sous forme de réserve naturelle, sous forme de paysage protégé, ou sous forme de corridor écologique.

La réglementation des zones protégées d'intérêt national a pour finalité d'assurer soit la sauvegarde des habitats ainsi que la sauvegarde des espèces, soit la sauvegarde du paysage ou le bien-être humain, soit la connectivité écologique. Comme expliqué dans l'exposé des motifs, la future zone protégée se caractérise particulièrement par la butte témoin « *Widdebierg* » sur le Grès du Luxembourg, d'une importance paysagère extraordinaire, dont la calotte est forestière aux boisements proches de l'état naturel, essentiellement feuillus et montrant des classes d'âges très avancées, et dont les versants richement structurés sont exploités par l'agriculture essentiellement pour le fauchage et le pâturage.

Les surfaces forestières sont constituées essentiellement d'hêtraies dont deux types d'habitats d'intérêt communautaire, à savoir les hêtraies du *Melico-Fagetum* et les hêtraies du *Luzulu-Fagetum*. Les milieux ouverts sont composés surtout d'herbages, de bocages et de vergers. Sur les versants les plus raides et exposés, des pelouses sèches d'intérêt communautaire se sont installées telles que les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires *Festuco-Brometalia*. Finalement, quelques anciennes carrières, des sites d'extraction du Grès du Luxembourg, présentent des pentes rocheuses calcaires ou siliceuses, ainsi que des éboulis.

D'ailleurs, outre son importance écologique, il y a lieu de souligner l'importance régionale du « *Widdebierg* » pour l'eau destinée à la consommation humaine.

La Chambre de Commerce n'a pas d'observations à émettre sur le projet de règlement grand-ducal sous avis.

* * *

¹ [Lien vers le texte du projet de règlement grand-ducal sous avis sur le site de la Chambre de Commerce](#)

Après consultation de ses ressortissants, la Chambre de Commerce est en mesure d'approuver le projet de règlement grand-ducal sous avis.

GKA/DJI